

SIXIÈME VAGUE DE GRÈVES SNCF

ALORS QUE LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES SUR LE TOURISME ET SUR DES PME COMMENCENT À SE FAIRE SENTIR, LE GOUVERNEMENT MONTRE DES SIGNES DE FÉBRILITÉ

AMPLIFIONS LA MOBILISATION LES 28 ET 29 AVRIL PROCHAINS

AUJOUR'HUI 

CHEMINOT AU STATUT

- ⇒ la garantie de l'emploi
- ⇒ l'affiliation au régime spécial de retraite
- ⇒ le respect des accords collectifs d'entreprise
- ⇒ le respect des grilles de rémunération et d'évolution
- ⇒ les facilités de circulation
- ⇒ l'accès aux cabinets médicaux SNCF

CHEMINOT CONTRACTUEL

- ⇒ l'affiliation au régime général de retraite
- ⇒ le respect des accords collectifs d'entreprise
- ⇒ le respect des dispositions liées à la rémunération
- ⇒ les facilités de circulation



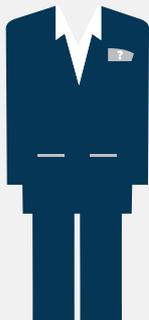
DEMAIN  ou 

CHEMINOT AU STATUT

- ⇒ quelle garantie de l'emploi ?
- ⇒ quel régime de retraite ?
- ⇒ quels accords collectifs d'entreprise ?
- ⇒ quelles grilles de rémunération et quelle évolution ?
- ⇒ quelles facilités de circulation ?
- ⇒ quels soins médicaux ?

CHEMINOT CONTRACTUEL

- ⇒ l'affiliation au régime général de retraite
- ⇒ quels accords collectifs d'entreprise ?
- ⇒ quelles dispositions liées à la rémunération ?
- ⇒ quelles facilités de circulation ?



Les effets de notre mobilisation commune commencent à porter leurs fruits. Malgré les déclarations du porte-parole du gouvernement qui affirmait récemment que « *quand on négocie, on ne choisit pas les négociateurs que les parties vous proposent* », les organisations syndicales ont reçu une réponse positive au courrier adressé par la CFDT au nom de l'intersyndicale. Elles ont appris le mardi 24 avril qu'elles seraient reçues par le Premier ministre Édouard Philippe le 7 mai dans le cadre de bilatérales avec les confédérations. 🔄🔄🔄



SIXIÈME VAGUE DE GRÈVES SNCF

Les fédérations de cheminots avaient toutes les raisons d'être mécontentes après avoir appris par voie de presse le projet de filialisation du fret ferroviaire et la fin du recrutement au statut dès le 1^{er} janvier 2020. L'interfédérale avait décidé le jeudi 19 avril de suspendre sa participation à la concertation avec la ministre des Transports Elisabeth Borne et avait demandé à être reçue par le Premier ministre. Réunie le 26 avril, l'intersyndicale a appelé à un rassemblement le 3 mai à Paris et dans les régions.

CONFÉRENCE DE PRESSE DU 25 AVRIL 2018

L'intersyndicale, réunie dans les locaux de la CFDT Cheminots, a demandé l'ouverture de tables rondes de négociations tripartites – patronat, organisations syndicales et l'État – pour permettre l'élaboration d'un cadre social de haut niveau pour tous les salariés de la branche du ferroviaire, qui est en cours de négociation.

UNE JOURNÉE SANS CHEMINOT LE 14 MAI EN CAS D'ÉCHEC AVEC LA RENCONTRE AVEC LE PREMIER MINISTRE DU 7 MAI

L'intersyndicale prévoit également une journée sans cheminots si les revendications n'étaient pas entendues. Plus que jamais, les cheminots doivent se tenir prêts et déterminés à durcir le mouvement si la situation le nécessite.

UNE PROLONGATION DU CONFLIT AU-DELÀ DU 30 JUIN N'EST PAS EXCLUE

Lors de la conférence de presse, Didier Aubert, secrétaire général de la CFDT Cheminots a indiqué que cette question était prématurée, même si cette option n'est pas à exclure.

Parallèlement à toutes ces actions, la CFDT Cheminots a assigné en référé la SNCF pour faire respecter le droit de grève et le décompte des jours de repos. Cette offensive juridique est destinée à calmer les ardeurs de la direction sur le décompte des jours de

repos et sur l'inacceptable atteinte au droit de grève. « On demande de suspendre toutes les dispositions visant à intimider les cheminots », a déclaré à l'AFP Didier Aubert.

La direction considère les différents préavis déposés par les organisations syndicales et au titre desquels nous sommes régulièrement reçus comme un seul et unique préavis. Une interprétation bien particulière... Une requête en « référé d'heure à heure » a été défendue jeudi 26 avril. Une décision sur le caractère d'urgence sera rendue ce vendredi 27 avril, ce qui permettra la fixation d'une date pour une audience. Pour la CFDT, ce choix se justifie par une atteinte au droit de grève par la direction de la SNCF.

RENONCER À LA RÉFORME FERROVIAIRE ? EMMANUEL MACRON : « NO CHANCE ». DIDIER AUBERT : « GOOD LUCK ! »

C'est dans la langue de Shakespeare et par média interposé qu'a répondu Didier Aubert au président de la République qui lui-même avait répondu à la question d'un journaliste de la chaîne d'opinion Fox News sur la grève SNCF. « Le gouvernement peut-il renoncer à sa réforme SNCF ? », avait demandé le journaliste. « No chance ! », avait répondu Emmanuel Macron à Washington. « Good luck ! », lui a répondu Didier Aubert au nom de tous les cheminots.

LES SYNDICATS DE CHEMINOTS SONT SOLIDAIRES AVEC LES USAGERS

Les organisations syndicales ont demandé à Guillaume Pepy le remboursement partiel aux usagers en raison de leurs mouvements à hauteur de 40 % du montant de leurs abonnements. ●●

La CFDT Cheminots et le Syndicat national FGAAC-CFDT appellent tous les cheminots à s'inscrire dans le sixième préavis de grève de l'interfédérale CGT-UNSA-CFDT qui commencera vendredi 27 avril à 20h00 et durera jusqu'au lundi 30 avril à 7h55.



Visionnez la conférence de presse tenue par les quatre organisations syndicales dans son intégralité en cliquant ici ou en allant sur <https://bit.ly/2FmIDCb>



Consultez le préavis de grève CGT-UNSA-CFDT en cliquant ici ou en allant sur <https://bit.ly/2vXzK2m>



Pour la CFDT, cette réforme doit donner lieu à un large débat public et être étayée par une profonde et sincère négociation. Il appartient au gouvernement de répondre et d'abandonner sa posture. C'est la condition pour sortir de l'impasse actuelle d'un conflit pénalisant les salariés comme les usagers. C'est aussi la condition indispensable pour donner un avenir au transport public ferroviaire et garantir un service de qualité.



J'accède au formulaire DZI interactif en cliquant ici ou en allant sur <https://bit.ly/2GBcT1P>



Je consulte mon guide sur le droit et les modalités de grève en cliquant ici ou en allant sur <https://bit.ly/2J4Ta87>



La CFDT a mis en place une permanence téléphonique afin de répondre à mes questions 01 76 58 12 21



Je soutiens mon combat et celui de mes collègues en cliquant ici ou en allant sur <https://bit.ly/2quv7aq>

© InfoCom FGTE CFDT Cheminots 2018 | Premier rédacteur graphiste Antonio-Bernard Tudor | Crédits photo DR & Flaticon

J'ACCÈDE AUX OUTILS INTERACTIFS PAR UN SIMPLE CLIC



SITE INTERNET
www.cfdtcheminots.org



CHAÎNE WEBTV
www.youtube.com/user/cfdtcheminots



CFDT CHEMINOTS L'APPLI
Sur AppStore et GoogleStore



E-TRACTS & PUBLICATIONS
www.cfdtcheminots.org/publications/nos-tracts/